



COMMISSION DES RECOURS DES REFUGIES

## Note d'actualité

# Madagascar : bilan de la situation politique récente

### Introduction

La République de Madagascar (*Republikan'i Madagasikara*) est un État constitué par une grande île de l'océan Indien que le canal de Mozambique sépare de l'Afrique (distant de 400 km environ). C'est la quatrième plus grande île du monde après le Groenland, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Bornéo. Elle a 592.000 km<sup>2</sup> et 18 millions d'habitants. Sa capitale, Tananarive ou Antananarivo, en regroupe 2 millions.

Le pays était divisé administrativement, jusqu'à la réforme constitutionnelle en cours (cf page 2) en six *faritany* («provinces»), qui s'articulaient autour des villes qui portent le même nom que la province: (1) Antananarivo ou Tananarive, (2) Antsiranana ou Diégo-Suarez, (3) Fianarantsoa, (4) Mahajanga ou Majunga, (5) Toamasina ou Tamatave et (6) Toliara ou Tuléar.

Malgré la diversité du peuplement qui est à l'origine des différents parlers dans toute l'île, une langue commune s'est constituée: le malgache (officiellement: *malagasy*). Celui-ci est devenu aujourd'hui la langue officielle du pays: c'est le parler de l'Imerina (région de Tananarive et d'Ambohimanga) qui a été choisi comme langue officielle en raison d'une longue tradition d'écriture remontant à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Linguistiquement, le malgache se rattache à la famille austronésienne. Le malgache appartient donc au groupe malayo-polynésien de type occidental. La communauté malgache est composée «officiellement» de 18 ethnies principales, chacune parlant sa variété linguistique de malgache: merina, betsileo, betsimisaraka, sakalava, etc. On peut visualiser la carte des groupes ethno-linguistiques en annexe<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/madagas.htm>

## **I. La situation générale à Madagascar**

### **1) Une démocratie dans laquelle le pouvoir est accaparé par un seul parti**

#### **a) Une situation apaisée**

Les élections présidentielles de décembre 2001, au cours desquelles le candidat de l'opposition Marc Ravalomanana, le maire de Tananarive, a provoqué, avec le soutien de pans très importants de la société civile, le départ de Didier Ratsiraka, chef de l'Etat depuis 1975, en dehors de la période 1993-1996, ont provoqué une **crise qui s'est poursuivie durant toute l'année 2002**. Certain d'être vainqueur, Marc Ravalomanana s'est en effet appuyé sur d'importantes manifestations en janvier et février 2002, ainsi que sur une grève générale à Tananarive, à laquelle le pouvoir a répondu par un blocus des axes reliant la capitale à plusieurs ports du pays, provoquant une pénurie de carburants et achevant de désorganiser l'économie. Le siège de la capitale a été provisoirement transféré à Toamasina, fief du chef de l'Etat. L'armée était divisée et des tensions se manifestaient sur les barrages destinés à organiser le blocus, tandis que, pour la première fois, des gendarmes tiraient sur des manifestants.

Le TIM (*Tiako-I-Madagasikara* ou J'aime Madagascar), le parti du président, a remporté largement les élections législatives<sup>2</sup> de décembre 2002 (104 sièges sur 160) et obtenu la majorité des mairies lors des élections municipales de novembre 2003.

**La situation politique s'est apaisée depuis, notamment en 2005<sup>3</sup>**. Les sondages publiés sur [afrobarometre.com](http://afrobarometre.com) montrent que les Malgaches sont largement convaincus que le respect des principes et de la gouvernance démocratiques est en progrès dans le pays. Il faut observer de façon générale que la politisation des malgaches est faible et leur idée de la politique est autant que possible de refuser le conflit et qu'ils ne se résolvent à la mobilisation protestataire, comme les manifestations, que dans des cas extrêmes<sup>4</sup>.

#### **b) Un pouvoir sans partage**

Les élections présidentielles du 3 décembre 2006, à l'issue desquelles Marc Ravalomanana a été réélu au premier tour avec 54,80% des voix ont été jugées « généralement libres et justes »<sup>5</sup>. Cependant, une tentative de coup d'Etat avait eu lieu le 17 novembre 2006. Son auteur est le général Andrianafidisoa, connu sous le diminutif de général Fidy. Ancien fidèle de Ravalomanana, ayant notamment soutenu ses attaques contre Ratsiraka, le général Fidy venait de se voir interdire de se présenter aux élections présidentielles pour n'avoir pas payé la somme nécessaire<sup>6</sup>. Sa tentative a échoué et, même s'il a obtenu le soutien de 11 des

---

<sup>2</sup> pour un mandat de cinq ans.

<sup>3</sup> Freedom House, rapport 2006.

<sup>4</sup> Afrobarometer Briefing paper n°47, janvier 2007, « Les malgaches et la politique : quelques enseignements tirés des enquêtes Afrobaromètre de 2005 ».

<sup>5</sup> Département d'Etat américain, rapport sur les droits de l'Homme en 2006.

<sup>6</sup> La Haute Cour Constitutionnelle a invalidé les candidatures de Dema Randriamandrosoa (indépendant), de Jaonah Andrianjaka et du général Andrianafidisoa car ces derniers n'ont pas présenté dans leur dossier la quittance de versement de la caution de 25 millions d'ariary (environ 9.335 euros, 11.707 dollars) exigée pour se présenter (Jeune Afrique, « 14 candidats autorisés à se présenter à la présidentielle MADAGASCAR » - 18 octobre 2006 – AFP.)

13 candidats, il a ensuite été capturé et condamné à 4 années d'emprisonnement<sup>7</sup> puis à une nouvelle peine de 3 ans de détention (voir annexe). Il a plaidé non coupable, déclarant avoir voulu attirer l'attention du chef de l'Etat sur la situation de l'armée. Le président Ravalomanana aurait par ailleurs été victime de trois tentatives d'assassinat entre novembre 2006 et avril 2007<sup>8</sup>.

La constitution malgache de 1998 révisée a été soumise à un référendum le 4 avril 2007. Les résultats officiels proclamés le 27 avril 2007 par la Haute Cour Constitutionnelle. Le « oui » l'emporte à 75,33%, avec un taux de participation de 43,7%. Les conséquences en sont un renforcement des pouvoirs du président, qui pourra légiférer par ordonnances en cas d'urgence, la suppression des six provinces autonomes au profit de 22 régions et l'instauration de l'anglais comme troisième langue officielle du pays, aux côtés du français et du malgache<sup>9</sup>.

La vie politique de Madagascar est le plus souvent caractérisée comme étant « dominée » par le président et son parti, le TIM, voire comme une « dictature éclairée »<sup>10</sup>. Le nouveau gouvernement malgache comprend ainsi un pourcentage accru de « Tiko Boys », hommes proches de Ravalomanana dont certains ont travaillé pour le groupe de sociétés Tiko appartenant au chef de l'Etat<sup>11</sup>.

Les responsables du Consortium de soutien à Madagascar, une ONG fondée en 2002 fédérant des individus comme Jean-Yves Barrère et des associations dans le but de développer la société civile, considèrent, dans un entretien organisé avec l'OFPPA le 17/09/2004, que la situation politique est caractéristique d'une transition, de nombreux problèmes n'ayant pas été résolus malgré les annonces des autorités : corruption, procès des dirigeants des régimes passés, libertés de la presse et libertés de réunion notamment. Par ailleurs, ces mêmes intervenants soulignent que le parti présidentiel, qui domine la vie politique (Assemblée, provinces, municipalités) s'est créé rapidement et sans fondement politique, et qu'on assiste aujourd'hui à des dissensions au sein de ce parti. Le thème de la réconciliation nationale entre l'AREMA et le TIM est source de confusion et les rapprochements entre anciens AREMA et Ravalomanana créent des mécontentements dans le TIM.

## **2) Un rattrapage économique dont l'impact peut-être de pousser au départ**

Après 25 ans de stagnation et d'appauvrissement le pays avait connu à la fin des années 90 une croissance importante mais qui ne s'était pas traduite par une amélioration du niveau de vie<sup>12</sup>. Au fil de son histoire le pays n'est pas sorti de la misère et en 2002 il y avait 50% d'analphabètes, une espérance de vie moyenne de 50 ans, un système éducatif laminé, des forêts qui portaient en bois de chauffage et bien d'autres signes de pauvreté. Le courant était coupé depuis longtemps entre la population et une administration affaiblie, incapable d'entretenir le réseau routier, de collecter les ressources fiscales et douanières notamment<sup>13</sup>. La crise de 2002 a aggravé la situation, provoquant notamment une récession de 12,7% cette année là<sup>14</sup>.

<sup>7</sup> Madagascar : Gen. Fidy sentenced to 4 years imprisonment Friday, [http://www.apanews.net/article\\_eng.php3?id\\_article=20298](http://www.apanews.net/article_eng.php3?id_article=20298).

<sup>8</sup> Xinhua General News service, 14 avril 2007, « Assassination attempts against Madagascan president foiled ».

<sup>9</sup> AFP, « Référendum à Madagascar : le oui mène largement », 6.4.2007.

<sup>10</sup> OFPPA-Brève présentation de la situation par Etienne Fallot de la CIMADE ; 22.10.2004.

<sup>11</sup> La Lettre de l'Océan indien, « Les Tiko Boys prennent les commandes », 3.2.2007

<sup>12</sup> MAE, Fiche pays Madagascar, janvier 2007

<sup>13</sup> Philippe Leymarie, « Madagascar, une révolution de velours ? », Politique africaine, 95, 3.2002.

<sup>14</sup> Fiche pays MAE.

La politique du régime est de développer le pays par le biais d'une libéralisation et d'une politique de grands investissements publics (surtout dans les infrastructures routières et l'éducation) avec un soutien massif des grands bailleurs de fonds. La croissance est importante (près de 10% en 2003, 5,3% en 2004 et 4,6 en 2005) mais il y a eu une dépréciation de 50% de la monnaie nationale par rapport au dollar le premier semestre 2004 et la libéralisation a des conséquences sur le niveau de vie de la population (inflation et baisse du pouvoir d'achat). Le revenu reste faible, avec un PIB de 300 dollars par habitants. L'indice de développement humain place Madagascar à la 150<sup>e</sup> place sur 177<sup>15</sup>.

## **II. Profil de la demande malgache, situation des droits de l'Homme et groupes à risques**

Le rapport 2006 du département d'Etat américain relève les problèmes principaux suivants en matière de respect des droits de l'Homme : usage excessif de la force dans la dispersion des manifestations entraînant des morts des blessés, arrestations arbitraires de manifestants, détention préventive prolongée, très mauvaises conditions de détention, restrictions de la liberté de parole et de presse, corruption, restrictions de la liberté de religion, discrimination et violence contre les femmes, trafic de femmes et de filles, travail des enfants.

### **1) La demande d'asile malgache**

La demande d'asile malgache a chuté depuis l'année 2005, passant de 280 demandes cette année là à 119 en 2006, dont 24 demandes de réexamen<sup>16</sup>. Madagascar a été inscrit sur la liste des pays d'origine sûrs le 3 mai 2006. Le taux d'accord de l'OFPPRA seul en 2006 est de 9,2% et le taux global est de 27,66%.

Le profil général de la demande malgache présentée à Mayotte est composée de quelques problématiques dominantes<sup>17</sup> :

- Anciens membres ou militants de l'AREMA, le parti de Didier Ratsiraka. Dans ce profil il semble y avoir eu un certain nombre d'accords à l'Office<sup>18</sup>
- Problèmes ethniques : personnes d'origine indienne. Ce profil est jugé le plus souvent peu sérieux<sup>19</sup>.
- Militaires et anciens militaires.
- Problèmes de droit commun, surtout liés à des difficultés économiques.

### **2) Anciens responsables politiques et militants de l'AREMA**

L'appréciation générale recensée dans les sources consultées est que le fait d'avoir été ou d'être militant de l'AREMA ne suffit pas à présumer de craintes de persécutions à Madagascar de la part des autorités publiques ou d'autres acteurs. Une note sur l'AREMA est placée en annexe pour apporter plus de détails sur ce parti.

---

<sup>15</sup> PNUD.

<sup>16</sup> Rapports d'activité de l'OFPPRA.

<sup>17</sup> Source : OFPPRA, Laurence Duclos, Jean-Michel Salgon.

<sup>18</sup> Ibidem.

<sup>19</sup> Ibidem.

L'AREMA demeure le principal parti d'opposition<sup>20</sup>. En juillet 2002, deux anciens ministres AREMA de M. Ratsiraka ont été nommés dans le gouvernement de M. Sylla. Le rapport du département d'Etat de 2006 relève que les partis ont pu faire campagne librement et que les autorités n'ont pratiqué ni l'intimidation ni la violence, citant en revanche des violences dont seraient a priori responsables des membres de l'AREMA (le rapport relève que des personnes ont cependant brûlé des urnes électorales dans la région de Tuléar et que c'est un ancien député AREMA qui a été arrêté pour cette affaire qui est en cours d'instruction. Le rapport cite aussi l'ancien parlementaire AREMA Eric Lemalade qui a été arrêté après avoir jeté des cocktails molotov contre un bureau de vote).

**Le postulat général ne dispense pas d'examiner les circonstances particulières** et notamment le niveau de responsabilité ou de visibilité antérieur ainsi que la situation locale qui peuvent être causes de menaces spécifiques. Rappelons cependant que les principaux dirigeants de ce parti sont en exil en France et que l'aile modérée a rejoint le TIM.

Un certain nombre d'anciens responsables de l'AREMA ont été poursuivis depuis 2002 soit pour des actes commis au cours du changement de régime soit pour des délits à caractère financier commis durant la période du pouvoir de Didier Ratsiraka.

Il semble que, sur les 347 condamnés impliqués dans la crise ayant découlée en 2002 des élections de 2001, 235 aient été libérés depuis, six morts en détention et 75 ont bénéficié de grâces présidentielles. Seules 31 personnes restent emprisonnées ou sous le coup d'une condamnation judiciaire, dont certains en exil. Dix-sept purgent leur peine à Antananarivo (huit à Tsiafahy et neuf à Antanimora)<sup>21</sup>.

La justice de Madagascar ne présente pas de garanties d'indépendance vis-à-vis de l'exécutif et est assez corrompue. Cependant, le rapport du département d'Etat ne mentionne pas les personnes poursuivies dans ce cadre comme des « prisonniers politiques ». Cette appellation est employée par l'Association pour l'Intérêt et la Défense de l'unité nationale de Madagascar (Assidu-Madagascar, <http://www.assidu-madagascar.org>)<sup>22</sup>, dans son décompte des personnes encore détenues depuis 2002, provenant du Comité pour la réconciliation nationale (CRN) lié à Albert Zafy<sup>23</sup>.

Etienne Fallot, de la CIMADE, entendu par les services de l'OFPRA<sup>24</sup> considérait qu'il y avait alors entre 50 et 100 prisonniers politiques, des personnes ayant travaillé avec les autorités précédentes comme les gardes du corps d'anciens dignitaires et que les anciens dirigeants incarcérés bénéficient tous d'un régime carcéral de faveur. Il relevait que l'essentiel des détenus sont des prisonniers de droit commun pauvres ; qu'il n'a pas eu d'information concernant les violences infligées aux détenus par la police et l'encadrement pénitentiaire mais que la situation à l'intérieur des prisons est très violente, citant l'exemple de la prison de Tuléar constituée d'un grand terrain d'un hectare fermé avec pour tout encadrement un gardien, des cellules ouvertes la nuit et le règne de la loi du plus fort. Il y a donc de nombreux cas de violences entre prisonniers.

---

<sup>20</sup> Centre d'Etude, de Documentation & de Recherches (CEDRE) « MADAGASCAR Situation récente des membres de l'AREMA » Michel Motu 23/11/2006.

<sup>21</sup> Iloniaina A. L'Express de Madagascar, 06/2006.

<sup>22</sup> Dont le Président d'honneur est Pierrot Rajaonarivelo (en exil en France), ancien vice-Premier ministre de Ratsiraka, (en charge du Budget et de la Décentralisation, et ancien ambassadeur à Washington), est en 2005 le secrétaire national de l'AREMA

<sup>23</sup> Albert Zafy a été président de la République de Madagascar de 1993 à 1996.

<sup>24</sup> OFPRA-Documents et recherches, « Situation dans les prisons », 22.10.2004.

Le 18 octobre 2006, la Haute Cour constitutionnelle a invalidé la candidature à l'élection présidentielle du 3 décembre 2006 de Pierrot Rajaonarivelo, pour vice de forme. Le débat est toujours assez animé concernant l'adoption d'une amnistie pour les actes commis durant la crise de 2002. Pierrot Rajaonarivelo, condamné pour corruption par contumace à 5 ans de prison en 2003 a vu sa sentence réduite à 3 ans en 2005. Ses supporters disent que ces poursuites sont à motivation politique et que le refus d'accepter son retour dans le pays alors que son procès est en appel est un indice de l'absence d'aboutissement de la démocratisation du pays<sup>25</sup>.

Le parti a tenu sa convention du 7 au 9 octobre 2006 à Tamatave. A cette occasion, des incidents ont eu lieu au siège de l'AREMA à Toamasina où s'étaient rassemblés des partisans y attendant le retour de leur leader. Un douanier aurait été tué par la police. Des journalistes ont été pris à parti par les forces de l'ordre. Le maire déchu de Toamasina et candidat malheureux à la présidence Roland Ratsiraka, neveu de Didier Ratsiraka, a été placé sous mandat de dépôt le 19 avril 2007 et inculpé de détournements de fonds avec une demi-douzaine d'autres personnes<sup>26</sup>.

### **3) Problèmes ethniques**

**La population malgache a une origine duale : africaine (bantoue) et asiatique (malayo-indonésienne)**<sup>27</sup>. Les principales communautés des plateaux, ou des « hautes terres » sont les Merina, qui représentent le quart de la population (25 %), et leurs cousins les Betsileo (12 %). Les membres de ces deux groupes descendent essentiellement d'immigrants venus de Malaisie et d'Indonésie, qui colonisèrent Madagascar il y a environ 2000 ans. Les régions côtières sont habitées surtout par des populations métissées de Malais, d'Indonésiens, de Noirs africains et d'Arabes; parmi ces groupes, on peut relever les Betsimisaraka (10,9 %), les Sakalava (6 %), les Antaisaka (5 %), les Antandoy, les Mahafaly et les Vezo.

Les Merina ont marqué l'histoire de l'île par leur hégémonie. Cependant, il était de tradition dans la vie politique malgache, jusqu'à l'accession au pouvoir de Marc Ravalomanana, qui est un Merina, que le président soit un « côtier ». **La plupart des auteurs estiment que la question ethnique ne se pose pas vraiment dans la vie quotidienne malgache et qu'elle a été instrumentalisée par les adversaires durant la crise politique de 2002.** Certains soulignent au surplus qu'il y a toujours eu des Merinas auprès de Ratsiraka et relèvent que le président actuel a fait d'excellents scores dans les provinces côtières. Ainsi que le souligne un sociologue malgache « tout le monde a été un jour ou l'autre côtier » (Philippe Leymarie). **D'après le Consortium de soutien à Madagascar, si quelques personnes ont pu être inquiétées pour ce motif, ce sont des cas particuliers très rares.**

**La population étrangère, qui compte un million de personnes (8%) comprend des Comoriens et des Indiens ou indo-pakistanaï, appelés Karana. Le Consortium de soutien à Madagascar juge que la communauté indo-pakistanaï a toujours été un bouc émissaire dans les crises politiques.**

---

<sup>25</sup> Communiqué du Consortium de solidarité avec Madagascar, 12.10.2006 : « Madagascar : présidentielles à haut risques. Veille citoyenne à renforcer ».

<sup>26</sup> La Lettre de l'Océan Indien, 19 avril 2007, « ça chauffe à Toamasina ! »

<sup>27</sup> MAE-Fiche pays.

Les Karana sont au nombre de 20.000 et ont une situation économique plutôt favorable. Ils sont en effet propriétaires d'une large majorité des magasins dans les villes de l'ouest et d'une part non négligeable dans les villes du centre<sup>28</sup>. Il leur est malaisé d'obtenir la citoyenneté qui est conditionnée par le fait d'avoir une mère née malgache. Ils entretiennent une relation d'admiration vis-à-vis de la France, ayant le souvenir d'une réussite coloniale et ont souvent tenté d'obtenir la nationalité française après l'indépendance. De grandes émeutes ont eu lieu contre eux, surtout en 1972 et 1987 et depuis ont été victimes de quelques pillages de moindre importance.

#### **4) Militaires**

D'après le document du Centre d'étude, de documentation et de recherches de l'OFPRA (CEDRE)<sup>29</sup>, l'armée malgache a été créée le 26 juin 1960, avec la proclamation d'Indépendance de la République. L'organisation de cette armée a été façonnée par des militaires français. L'influence de l'ancienne puissance coloniale ne s'est jamais vraiment estompée. De nombreux officiers malgaches ont été formés dans des écoles françaises. **Lors des événements de 2002, le gros des troupes a longtemps refusé de choisir un camp. Didier Ratsiraka s'est appuyé sur des partisans armés, Marc Ravalomanana a fait appel à des réservistes. Suivant l'évolution sur le terrain, les forces armées se sont rangées derrière celui qui fut alors investi nouveau chef de l'État, rejetant d'éventuelles tentations de prise de pouvoir.**

**Les poursuites engagées contre d'anciens militaires ayant participé aux événements de 2002 ne sont pas encore complètement terminées mais elles touchent peu de personnes et les poursuites contre des militaires ne se résument pas à des motivations politiques :** un certain nombre de militaires ont été poursuivis en 2006 pour des faits de corruption, phénomène très répandu dans l'armée<sup>30</sup>.

Le 17 juillet 2006, le Général Raonenantsoamampianina, Chef de l'Etat-Major Général de l'Armée Malagasy (CEMGAM), assurait qu'il n'y avait pas de discrimination au sein de l'armée : « Il n'y a plus lieu de faire la distinction entre pro Ratsiraka et pro Ravalomanana dans l'armée ». Il ajoutait : « Une telle distinction ne devrait plus avoir cours, car les militaires sont tous soumis à des supérieurs hiérarchiques aux ordres desquels ils doivent obéir », mais il écartait le cas de ceux qui ont causé la mort lors des événements 2002. Il soulignait qu'en tant que chef d'état-major, il appliquait le règlement militaire qui est le même pour tous et qui traite de tous les cas.

Le CEMGAM rappelait, d'autre part, le devoir de réserve de tout militaire, selon l'article 15 de la Loi 96-029 portant Statut des Militaires à Madagascar, qui stipule que « les militaires ne peuvent pas exprimer leurs opinions politiques en public en raison de la neutralité politique exigée par l'état du militaire ». Le même statut interdit « aux militaires non en disponibilité d'adhérer à des groupements ou associations à caractère politique ». Cette interdiction d'expression en public de leurs opinions politiques est cependant suspendue dans le cas où « ils se portent candidats à une fonction publique élective. Mais cela sans que, d'une manière ou d'une autre, ils engagent les Forces armées ou divulguent les secrets de défense, et avec

---

<sup>28</sup> Denis Gay, « Transnationalités ambiguës : les gujarati de Madagascar », Migrations sociétés, vol 15, n°90, novembre-décembre 2003.

<sup>29</sup> « MADAGASCAR, situation en 2006 des militaires et gendarmes en fonction sous le régime du président Ratsiraka », Rédacteur : Michel Motu, 26 juillet 2006.

<sup>30</sup> Rapport de département d'Etat 2006.

une autorisation préalable du commandement ». L'article 13 du Décret 97-1133 portant Discipline générale dans les Forces Armées, exige que « lorsqu'il s'exprime sur des sujets particuliers, notamment sur les problèmes militaires, il doit faire preuve de réserve »<sup>31</sup>.

**Par ailleurs l'un des problèmes principaux de l'armée malgache est son caractère pléthorique.** Avec le recul, on constatait que les effectifs ont continuellement grossi au fil des ans, notamment « avec une pléthore de recrutements de 1979 à 1985 », faisait remarquer en 2004 le Général Petera Behajaina, ministre de la Défense, dans une interview à la *Revue de l'Océan Indien*. En 2004, Madagascar comptait plus de 20 000 militaires et gendarmes. Avec le système d'avancement et de promotion, le pays se retrouvait ainsi avec un grand nombre d'officiers supérieurs : « une armée de généraux, avec plus d'étoiles que d'hommes de troupe », caricaturait un jeune officier. **Un expert observait : « théoriquement, dans sa structure, une armée doit ressembler à une pyramide, avec quelques chefs au sommet et de nombreux soldats à la base. Or, ici, ça ressemble davantage à une pyramide inversée ! »** Cette situation a alourdi d'autant les dépenses. D'après divers spécialistes, le budget annuel alloué au ministère de la Défense arrive au cinquième rang des postes budgétaires de l'Etat. Il s'élevait en 2004 à 470 milliards de FMG (environ 45 millions d'euros), dont près de 90% servait au fonctionnement et aux soldes. Cela limite les perspectives d'investissement. « Or, cette armée a besoin de se renouveler », insistait ce spécialiste<sup>32</sup>.

Le 29 octobre 2004, 20 généraux faisaient leurs adieux aux armes, au cours d'une cérémonie présidée par le président Ravalomanana, chef suprême des Forces Armées. Le plus emblématique, après 40 ans de service, était le Général de Corps d'Armée Marcel Ranjeva, ancien ministre de la Défense sous la présidence Ratsiraka puis chef de la diplomatie du régime Ravalomanana<sup>33</sup>.

Le 29 mai 2006, le général de division Claude Ramanananrivo, qui fait partie de la 6ème promotion de l'Académie militaire, remplaçait, à la tête de la gendarmerie nationale, le général Augustin Randrianasolo, issu de la 5ème promotion, qui partait à la retraite après avoir servi durant 35 ans. Sous la présidence de Marc Ravalomanana, jamais les départs à la retraite de généraux des forces armées n'avaient été aussi nombreux. Les promotions de l'académie militaire ont augmenté annuellement le rang des officiers, si bien qu'on comptait une cinquantaine de généraux pour une armée d'une douzaine de milliers d'hommes. Ces généraux mis à la retraite étaient atteints par la limite d'âge ou avaient déjà effectué plus de trente ans de service. Leur départ était donc logique et n'aurait pas dû faire l'objet d'interprétation politique, ce qui était cependant le cas. « Certains observateurs affirment que les généraux proches de l'ancien président Ratsiraka sont tous hors circuit. Ce qui conforte la thèse selon laquelle la promotion aux grades de généraux ne relève pas seulement de la décision de l'armée. Cette dernière propose, le président dispose »<sup>34</sup>.

Le nouveau Premier ministre nommé le 20 janvier 2007 est le général Charles Rabemananjara.

---

<sup>31</sup> Midi Madagasikara, 18/07/2006.

<sup>32</sup> Radio France Internationale, Olivier Péguy, 02/11/2004.

<sup>33</sup> RFI, Olivier Péguy, 02/11/2004.

<sup>34</sup> Madanight.com, 29/05/2006.

## **5) Situation des femmes**

D'après le rapport 2006 du département d'Etat, les femmes disposent en général des mêmes droits que les hommes. La discrimination sociale n'est pas inquiétante dans les zones urbaines, où les femmes travaillent souvent. Le harcèlement sexuel et les violences conjugales sont assez répandus.